



GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES LOCALITÉ DE VILLEBOIS **PROCÈS-VERBAL**

QUATRE CENT CINQUANTE-
QUATRIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU
8 SEPTEMBRE 2021, À 19H30, TENUE
AU GYMNASE DE L'ÉDIFICE
MUNICIPAL

SONT PRÉSENTS

André Elliott
Président

Gérard Bégin
Conseiller

Michel Donald Desbiens
Conseiller

Jocelyn Girard
Conseiller

Gaétan Vandal
Conseiller

SONT ABSENTS

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière.

IL Y A QUORUM

M. André Elliott préside la séance et M^{me} Caroline Chrétien agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par le président, M. André Elliott, à 19 h 30.



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

1. Adoption de l'ordre du jour

V-454-LV-2568

SUR PROPOSITION DE M. JOCELYN GIRARD, DÛMENT
APPUYÉE PAR M. GAÉTAN VANDAL, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2021;
3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 8 septembre 2021;
4. Dépôt du bordereau de correspondance;
5. Limite des absences des élus aux séances du conseil municipal;
6. Approbation de la rémunération du personnel électoral lors des diverses étapes des élections municipales générales du 7 novembre 2021;
7. Approbation de l'achat de caméras de surveillance pour le lieu d'enfouissement en tranchée du GREIBJ – Localité de Villebois;
8. Appui financier au projet « Ressource pour le Club des Sages du 49^e »;
9. Nomination d'un représentant permanent et d'un substitut à la Table de concertation régionale des aînés du Nord-du-Québec;
10. Appui aux promoteurs du projet de construction d'un dépanneur au GREIBJ – Localité de Villebois;
11. Divers;
12. Période de questions;
13. Clôture de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du
4 août 2021**

V-454-LV-2569

SUR PROPOSITION DE M. GÉRARD BÉGIN, DÛMENT APPUYÉE
PAR M. MICHEL DONALD DESBIENS, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du
4 août 2021 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

**3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies
au 8 septembre 2021**

V-454-LV-2570

SUR PROPOSITION DE M. GAÉTAN VANDAL, DÛMENT
APPUYÉE PAR M. GÉRARD BÉGIN, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements à effectuer, les comptes
fournisseurs et les paies au 8 septembre 2021 de la Localité de
Villebois pour un montant total de 69 672,02 \$ tel qu'il appert et étant
plus amplement décrits à la liste préparée par la secrétaire-
trésorière, M^{me} Caroline Chrétien, au 8 septembre 2021.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y
a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

Caroline Chrétien
Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Dépôt du bordereau de correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance de la correspondance
adressée au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James –
Localité de Villebois.



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

5. Limite des absences des élus aux séances du conseil municipal

CONSIDÉRANT QUE le président et les conseillers du GREIBJ – Localité de Villebois se doivent d'être au fait des dossiers en cours et qu'ils doivent s'investir dans la réalisation des projets et dans les prises de décisions importantes;

CONSIDÉRANT QUE la présence des élus aux pléniers et aux réunions du conseil municipal est importante afin de faire avancer les travaux en cours et certains dossiers;

CONSIDÉRANT QUE les absences prolongées aux réunions du conseil ont une incidence directe sur l'avancement des projets et des dossiers en cours.

V-454-LV-2571

SUR PROPOSITION DE M. MICHEL DONALD DESBIENS, DUMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

DE LIMITER les absences des élus aux réunions ordinaires ou extraordinaires du conseil municipal à trois (3) par année civile;

QUE le président du GREIBJ – Localité de Villebois ait le droit d'accepter ou refuser une raison d'absence sauf en cas de maladie, de travail à l'extérieur de la région de VVB ou toute autre raison valable;

QUE les absences de tous les élus du GREIBJ – Localité de Villebois soient consignées afin d'en assurer le suivi et de s'assurer que cette règle d'absence soit respectée;

QUE cette résolution prenne effet le 9 septembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Approbation de la rémunération du personnel électoral lors des diverses étapes des élections municipales générales du 7 novembre 2021

CONSIDÉRANT QUE des élections municipales générales auront lieu le dimanche 7 novembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE le GREIBJ – Localité de Villebois aura besoin de personnel pour remplir des fonctions différentes tout au long du processus électoral;

CONSIDÉRANT QU'Élections Québec a fourni aux municipalités une grille de rémunération pour chacun des postes à pourvoir.



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

Commission de révision

Réviseur 18,90 \$
Secrétaire 18,90 \$
Agent réviseur 16,20 \$
13,50 \$

Scrutin

Scrutateur 16,88 \$
Secrétaire de bureau de vote 16,20 \$
PRIMO 16,88\$
Membres de la table de vérification

Président d'élection

Confection et révision de la liste électorale 578,00 \$
Jour de vote par anticipation 384,00 \$
Jour du scrutin 578,00 \$

Secrétaire d'élection

Les $\frac{3}{4}$ de la rémunération totale du président d'élection

V-454-LV-2572

SUR PROPOSITION DE M. GAÉTAN VANDAL, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER les taux horaires et les montants forfaitaires proposés par Élections Québec;

QUE cette rémunération soit versée aux personnes concernées lors du jour de vote par anticipation du 31 octobre 2021 et le jour du scrutin général du 7 novembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Approbation de l'achat de caméras de surveillance pour le lieu d'enfouissement en tranchée du GREIBJ – Localité de Villebois

CONSIDÉRANT QUE du vandalisme a été fait sur divers bâtiments du lieu d'enfouissement en tranchée du GREIBJ – Localité de Villebois;

CONSIDÉRANT QUE le GREIBJ – Localité de Villebois a plusieurs travaux en cours dans le LEET et que ceux-ci doivent être protégés contre le vol;

CONSIDÉRANT QUE le LEET n'est pas accessible aux citoyens et que des personnes ont été vues y circulant.

V-454-LV-2573

SUR PROPOSITION DE M. GÉRARD BÉGIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

D'INSTALLER des caméras de surveillance à des endroits stratégiques à l'intérieur du LEET du GREIBJ – Localité de Villebois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

8. Appui financier au projet « Ressource pour le Club des Sages du 49^e »

CONSIDÉRANT QUE le GREIBJ – Localité de Villebois a à cœur le bien-être de ses citoyens de 50 ans et plus et qu'il voudrait leur offrir la possibilité de socialiser avec d'autres personnes du même âge;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de développement social de Villebois a présenté le projet « Ressource pour le Club des Sages du 49^e » à l'Administration régionale Baie-James dans le but de mettre à la disposition des citoyens de 50 ans et plus un local qui sera aménagé pour eux et qui leur offrira une panoplie de loisirs;

CONSIDÉRANT QUE l'ARBJ demande la participation financière de 10% du projet du GREIBJ – Localité de Villebois afin que celui-ci se réalise.

V-454-LV-2574

SUR PROPOSITION DE M. GAÉTAN VANDAL, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la contribution financière de 6 130 \$ demandée par le Comité de développement social dont le montant total du projet est de 61 300 \$;

QUE cette somme soit directement affectée au compte 02 62100-974 Aide aux OBNL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Nomination d'un représentant permanent et d'un substitut à la Table de concertation régionale des aînés du Nord-du-Québec

CONSIDÉRANT QU'une réunion de la Table de concertation régionale des aînés du Nord-du-Québec aura lieu le 22 septembre 2021 à Lebel-sur-Quévillon;

CONSIDÉRANT QUE le GREIBJ – Localité de Villebois a besoin de nommer un représentant permanent et substitut afin de pouvoir y assister.

V-454-LV-2575

SUR PROPOSITION DE M. GÉRARD BÉGIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL DONALD DESBIENS, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER le président M. André Elliott comme représentant permanent et M^{me} Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière, comme substitut afin de représenter le GREIBJ – Localité de Villebois auprès de la Table de concertation régionale des aînés du Nord-du-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES LOCALITÉ DE VILLEBOIS **PROCÈS-VERBAL**

10. Appui aux promoteurs du projet de construction d'un dépanneur au GREIBJ - Localité de Villebois

CONSIDÉRANT QUE le GREIBJ – Localité de Villebois a besoin d'un point de services tel qu'un dépanneur sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'une lettre d'intention a été acheminée à la Localité de Villebois par des promoteurs intéressés à ouvrir un tel service;

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'une rencontre entre les promoteurs et les élus, une entente a été conclue en ce qui concerne l'emplacement du futur dépanneur, et que celui-ci sera construit sur un des terrains du GREIBJ – Localité de Villebois;

CONSIDÉRANT QUE le GREIBJ – Localité de Villebois a à cœur la réalisation de ce projet afin de donner plus de services à ses citoyens.

V-454-LV-2576

SUR PROPOSITION DE M. GAÉTAN VANDAL, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL DONALD DESBIENS, IL EST RÉSOLU :

D'APPUYER le projet de construction d'un point de services de type dépanneur sur le territoire du GREIBJ – Localité de Villebois;

D'INITIER des discussions entre les promoteurs et les élus du GREIBJ – Localité de Villebois concernant le terrain appartenant à la Localité à céder aux promoteurs sous diverses conditions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Divers

Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.

12. Période de questions

Trois (3) personnes étaient présentes à la séance du conseil. Les questions portaient sur les sujets suivants :

- Protection hivernale du mini-golf;
- Entretien de l'arche de Villebois;
- Entretien de la Rosanna;
- Entretien du chemin du 4^e et 5^e Rangs.



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

13. Clôture de la séance

V-454-LV-2577

SUR PROPOSITION DE M. MICHEL DONALD DESBIENS, DÛMENT
APPUYÉE PAR M. GÉRARD BÉGIN, IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 20 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D’EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Président

Secrétaire

Directrice générale par intérim
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James